



Procès-verbal de séance du 18 décembre 2014

Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat
Monsieur Robert LAURENTI, 1^{er} Vice-Président, représentant DLVA
Monsieur Pierre SUZOR, 2^{ème} Vice-Président, représentant la CCABV

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, Directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil général

Etaient absents excusés :

Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération
Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon
Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale
Monsieur René MASSETTE, Conseiller Général
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Ordre du jour

Questions soumises à approbation :

- ❖ Approbation du procès-verbal du 25 septembre 2014
- ❖ Modification du tableau des cadres d'emplois
- ❖ Demande de subvention auprès de la DRAC au titre du fonctionnement 2015
- ❖ Demande de subvention auprès de la DRAC au titre du soutien au parcours artistique 2014/2015
- ❖ Modification de l'inventaire suite à un sinistre
- ❖ Billetterie payante pour le spectacle de la Belle Hélène d'Offenbach
- ❖ Régime indemnitaire
- ❖ Cession d'une clarinette basse
- ❖ Projet d'établissement 2014 – 2016

Questions pour information

- ❖ Rapport d'activité 2013 – 2014
- ❖ Bilan de la rentrée 2014 – 2015
- ❖ Déroulement des élections professionnelles du 4 décembre 2014

Le jeudi 11 décembre 2014, le comité syndical n'a pas réuni le quorum. Une deuxième convocation en date du 12 décembre 2014 a été envoyée. Le Comité syndical s'est réuni le jeudi 18 décembre 2014 à 14 heures 30.

❖ Approbation des PV du 25 septembre 2014

Le procès-verbal de la réunion précédente est soumis à approbation.

Adopté à l'unanimité.

❖ Modification du tableau des cadres d'emplois

Il est proposé les mouvements de postes suivants :

- Suppression de deux postes de PEA hors classe
- Suppression d'un poste de PEA classe normale – discipline violon
- Suppression d'un poste d'AEA principal 1^{ère} classe à 20 h – discipline chant choral/éveil
- Suppression d'un poste d'AEA principal 1^{ère} classe à 15 h discipline musique actuelle
- Suppression d'un poste d'agent d'accueil à 28 heures – Antenne de Digne les Bains
- Création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 32 heures – service support

Ces mouvements de postes ont fait l'objet d'une présentation en CTP du Cdg le 16/10/2014 et du Comité technique du Conservatoire le 11 décembre 2014.

Ces mouvements de postes sont soumis à approbation.

Adopté à l'unanimité.

❖ Demande de subvention auprès de la DRAC au titre du fonctionnement 2015

Il est proposé de déposer une demande de subvention auprès de la DRAC à hauteur de 110 000 € montant identique à 2014.

Pierre SUZOR fait observer qu'il est anormal qu'on valide la diminution de l'Etat d'année en année dans l'inscription budgétaire.

Félix MOROSO répond qu'il est également favorable à une demande à hauteur de 130 000 €.

Adopté à l'unanimité.

❖ Demande de subvention auprès de la DRAC au titre du soutien au parcours artistique 2014/2015

Il est proposé de déposer un dossier auprès de la DRAC au titre du programme d'actions en direction des scolaires pour 2014 – 2015 en sollicitant une subvention de 36 931 €.

Adopté à l'unanimité.

❖ Opérations administratives et comptables suite à un sinistre

Suite au vol survenu le 11 septembre 2014 à l'antenne de Manosque, il est nécessaire de procéder à la sortie d'inventaire des biens volés. La MAIF remboursant également des biens volés appartenant à des tiers, il est nécessaire de prévoir le reversement des sommes aux propriétaires (APEC et un agent administratif).

Adopté à l'unanimité.

❖ Billetterie payante pour le spectacle de la Belle Hélène d'Offenbach

Il est proposé de mettre en place une billetterie à deux euros pour les spectacles des 15 février et 15 mars 2015 de la Belle Hélène.

Adopté à l'unanimité.

❖ Régime indemnitaire

Il est nécessaire d'intégrer dans le règlement du régime indemnitaire les modalités du décret n° 2014 – 1133 relatif au renforcement de la procédure de contrôle des conditions d'octroi des arrêts maladie. Les conséquences peuvent entraîner une diminution de rémunération comprenant le traitement, la NBI et le régime indemnitaire.

Cette modification est soumise à approbation.

Adopté à l'unanimité.

❖ Cession d'une clarinette basse

Compte-tenu de l'état de vétusté et l'inutilisation de cet instrument, il est proposé de céder cette clarinette à l'Atelier des Vents sous la forme d'un avoir de 500 €.

La cession est soumise à approbation.

Adopté à l'unanimité.

❖ Projet d'établissement 2014 – 2016

Sont présentés le bilan du projet précédent et les grandes orientations du projet d'établissement à venir.

Le nouveau projet d'établissement est soumis à approbation.

Adopté à l'unanimité.

Le rapport d'activité 2013 – 2014 et le bilan de la rentrée scolaire de septembre 2014 font l'objet d'une information auprès des élus.

La séance est clôturée à 15 heures.

Félix MOROSO, Président	
Robert LAURENTI, 1 ^{er} Vice-Président	
Pierre SUZOR, 2 ^{ème} Vice-Président	